

**RETRANSCRIPTIONS INEDITES
CONCERNANT LE CHATEAU DE MEUDON**

PAR FRANCK DEVEDJIAN

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

Département des Manuscrits

Ms. Français 6569, fol. 29

**« SEJOUR DES ENFANS DE
FRANCE A MEUDON EN 1733 »**

[1733]

**Publication inédite,
mise en ligne le 26 novembre 2012.**

Contact : franckdevedjian@hotmail.com

Séjour des Enfants de France à Meudon en 1733.

Le séjour des Enfants de France à Meudon a été déterminé au commencement du mois de may 1733 dans une assemblée de médecins qui s'est tenue à Versailles, par rapport à leur santé, la mort de Madame 3^e et celle de Monsieur le duc d'Anjou ayant fait peur pour les autres.

Leur voyage a été fixé par la suite au 21 du même mois et quelques jours auparavant M. de Pellevé¹, Gouverneur de ce château, parlant de leur séjour à M. le cardinal de Fleury, luy dit que cela luy causeroit de la dépense et qu'il étoit persuadé que Son Eminence voudroit bien le traiter comme son prédécesseur M. Dumont l'avoit été pendant que le feu Roy y restoit, et luy accorder la même gratification.

M. le cardinal luy repondit que les affaires du Roy n'étoient point en situation de faire de pareilles grâces, ce qui ne l'empescha pas de prendre le tems que M. le cardinal étoit avec le Roy pour luy en reparler en présence de Sa Majesté et Son Eminence lui dit la même chose.

Il ne s'en est pas tenu à ces deux refus, il a fait au Roy seul la même demande le 21 dans le tems que Sa Majesté parloit à M. le duc de Charot. Le Roy luy a répondu que la chose étoit décidée, ce qui l'a obligé de cesser.

Seulement pour quelques momens : car il est encore revenu à la charge et a représenté au Roy qu'il a interrompu une seconde fois, la dépense qu'il seroit obligé de faire et l'injustice qu'on luy faisoit, ce qui a obligé Sa Majesté de dire au capitaine de ses gardes de le faire sortir de sa chambre.

Il a été donné ordre à l'officier des gardes qui commande à Meudon de ne le point laisser entrer dans la chambre de M. le Dauphin ny des dames.

¹ Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchamp, gouverneur de Meudon, mort sans postérité en avril 1736 (d'après Wikipédia, à la fiche « Famille de Pellevé »). Saint-Simon précise qu'« *il devint fou par intervalles; on ne put lui laisser Meudon où il se conduisoit avec toutes sortes d'extravagances. Cela acheva de lui tourner la tête; il finit enfin par s'aller noyer dans la Seine, vers le moulin de Javelle* ». SS, tome 5, chapitre 9, 1706.